

Revue CRIMINOLOGIE

DIRECTIVES DE PUBLICATION

Criminologie ne publie que des textes originaux et inédits en français sur des résultats de recherche se rapportant à la délinquance, à la criminalité et à leur contrôle. Les articles sont évalués anonymement par un comité de lecture extérieur au comité de rédaction.
Tout article ne respectant pas les normes ci-dessous énumérées sera renvoyé à son auteur.

Soumission des textes

- < Les textes doivent parvenir à la rédaction en deux (2) exemplaires, accompagnés d'un fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à revuecriminolo@cicc.umontreal.ca. Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

Présentation des documents

- < Les textes doivent être présentés sur format papier, à double interligne. Ils ne doivent pas contenir plus de **6 000 mots**.
- < La première page doit présenter le titre du texte, le nom des auteurs, leur affiliation professionnelle, leur courriel, ainsi que **le nombre de mots**, suivis de 2 résumés d'au plus 15 lignes chacun, l'un en anglais et l'autre en français.
- < Parce que les textes sont évalués à l'aveugle, il est très important que les auteurs s'assurent que les articles soumis ne contiennent aucune information permettant de les identifier.

Tableaux

- < Les tableaux doivent être créés avec les fonctionnalités appropriées du traitement de texte. Les items des cellules ne devraient donc pas être séparés avec des tabulations mais plutôt avec de véritables cellules. Appliquer des bordures là où on en veut et des trames transparentes là où on ne veut pas de bordures.
- < Les numéros et les titres de tableaux doivent se trouver dans deux paragraphes différents au-dessus du tableau (le premier pour le numéro, le second pour le titre).
- < Les tableaux doivent être insérés dans le texte après le premier paragraphe où on y réfère pour la première fois.

Figures

- < Dans le texte, les numéros, titres et légendes/source de figures doivent se trouver dans trois paragraphes différents.
Exemple :
 Figure 1
 L'évolution démographique de Shawinigan, 1921-1976
 Source : Recensement du Canada, de 1971 à 1976.
- < Joindre des originaux imprimés et des versions électroniques des figures en format TIFF ou EPS avec une excellente résolution.

Notes

- < Les notes doivent être numérotées et apparaître en bas de page. Utiliser la fonction appropriée du traitement de texte pour lier les notes de bas de page avec les appels de notes dans le texte.
- < Les appels de notes sont en exposant et se trouvent immédiatement après le passage auquel ils renvoient et avant la ponctuation.
- < Les auteurs doivent éviter d'utiliser les notes pour expliquer et approfondir leurs propos et les réserver pour des précisions essentielles.

Références citées dans le texte

- < Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- < Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- < Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- < Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- < Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- < Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " *et al.* " en italique. Ex : (Bourbonnais *et al.*, 1997).
- < Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

Liste des références

- < La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée " Références ".
- < Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.
- < Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

Normes à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

- < **Livre :** Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.
- < **Article :** Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227-238.
- < **Chapitre d'un livre :** Lasvergnas, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B. Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Sources électroniques :

Périodique en ligne :

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, VV, NN. Consulté le jour, mois, année, URL.

Ex. :

Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006, <http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

Document en ligne :

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Consulté le jour, mois, année, URL.

Ex. :

APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006, <http://www.apastyle.org/electgeneral.html>.